

DEVENIR FORMATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE



INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- » Donner aux stagiaires les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service sécurité incendie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- » Sensibiliser et former le personnel chargé de veiller à la sécurité incendie d'un établissement, d'une entreprise.
- » Situer les missions du formateur sécurité incendie : acquis techniques et contexte réglementaire
- » Organiser des ateliers de sensibilisation
- » Acquérir les fondamentaux de la pédagogie pour animer une formation pour adultes
- » Apporter aux stagiaires les connaissances suffisantes pour utiliser les extincteurs appropriés aux risques, assurer de la vacuité des accès des secours et des dégagements des occupants.
- » Tenir à jour le registre de sécurité incendie. Prendre en compte les travaux par points chauds.

CONTENU

- » Présentation du support d'animation et rédaction des aides pédagogiques
- » Mises en situation : animation de séquences théoriques et pratiques

CONCEPTION D'UN KIT PÉDAGOGIQUE PERSONNALISÉ ET CONSTITUÉ :

- » d'un diaporama d'animation
- » d'un document de synthèse pour l'apprenant
- » de l'ensemble des aides pédagogiques et exercices
- » Observation des compétences mises en œuvre par le nouveau formateur en situation réelle d'animation
- » Débriefing avec le formateur des points forts et des points de progrès

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE :

- » Théorie du feu
- » Classes de feu et produits extincteurs
- » Organisation de la sécurité incendie
- » Structure de l'intervention et de l'évacuation
- » Comportement au feu des matériaux et éléments de construction
- » Entraînement à la lutte contre le feu
- » Extinction des différents feux à l'intérieur d'un local et sur des aires aménagées
- » Le Permis de feu et les travaux par points chauds
- » Le Registre de sécurité incendie.

CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Mises en situation : animation de séquences théoriques et pratiques
- » Conception d'un kit pédagogique personnalisé et constitué
- » Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (avec l'accord de l'employeur)
- » Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique
- » Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- » Informations sur les coupures de fluides.
- » Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :
- » Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides « uniquement avec l'accord de l'employeur ».
- » Débriefing lors des scénarios.
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- » Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif
- » Participatif
- » Mises en situation d'animation
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- » Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation...)

MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés
- » Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

PROFIL

Tout personnel

DURÉE

5 journées de 7 heures - 35 heures.

PRÉREQUIS

- » Avoir suivi une formation générale en sécurité incendie. Avoir une expertise technique et de terrain de son métier. Cette formation est accessible aux personnes n'ayant aucune expérience dans le domaine de la formation.
- » Sans obligation : Un certificat de sauveteur secouriste ou de l'attestation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) serait un plus pour la partie d'analyse des risques.

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET - Tél : 06 29 53 00 50 - forcoprev@gmail.com